

## **Évaluer l'insertion à l'issue de l'apprentissage en tenant compte des mobilités territoriales et des externalités sur un marché du travail local** **- Résumé -**

*Hélène Couprie* \*, *Arnaud Dupray* \*\*

Évaluer l'effet causal de la formation par apprentissage sur l'insertion professionnelle locale des jeunes, en prenant en compte le fait que les processus conduisant au choix de filière d'étude, à la mobilité territoriale, et à l'insertion professionnelle locale sont reliés : tel est l'objet de cette communication.

Les études par apprentissage sont construites selon une logique territoriale et professionnalisante. Ainsi il convient de se demander si la formation par apprentissage (FA) est en mesure de favoriser l'insertion professionnelle locale des jeunes. D'un point de vue théorique, l'éducation à visée professionnelle est susceptible d'augmenter le capital humain spécifique, et de ce fait générer des gains de productivité, pour des individus en mesure de s'adapter plus rapidement au poste de travail de l'emploi trouvé. Un deuxième mécanisme est relié au rôle d'intermédiation sur le marché du travail local (Moreau, 2003), attribuable au mode de formation, qui associe enseignements en CFA et mise en œuvre en entreprise sous la conduite d'un tuteur ; cela correspond à une forme de construction de ressources locales par « la force des liens faibles », dont peuvent bénéficier les apprentis et dont ne bénéficient pas spécialement les scolaires. Cet effet tendrait à réduire le chômage frictionnel local pour les apprentis.

Lors de l'évaluation des formations alternantes et professionnalisées, il est d'usage de comparer l'insertion des scolaires et des apprentis, sans prendre en compte les questions de mobilité géographique, que ces orientations nécessitent éventuellement en amont, et suscitent en aval de la formation, ni des concurrences entre diplômés selon leur filière pour l'accès à des emplois de même type sur un marché du travail local. Une manière d'approcher ce niveau local est de se situer au niveau de la zone d'emploi et d'intégrer leurs spécificités pour l'analyse (Insee, 2010).

Pourtant, la mobilité territoriale des jeunes en début de vie active est essentiellement reliée au processus d'insertion professionnelle et ne peut pas être ignorée lors d'une évaluation de l'efficacité de l'apprentissage sur l'insertion à une échelle locale (Arrighi, 2004). On constate d'ailleurs que les apprentis sont globalement moins mobiles que les scolaires (Dupray et Petrovitch, 2012). Cette moindre mobilité peut résulter d'un effet de sélection, lié au choix de filière, ou signaler une insertion professionnelle locale facilitée pour les apprentis. Il est possible de faire l'hypothèse que les individus ont une préférence pour un ancrage local, et donc mesurer l'efficacité d'une insertion professionnelle à l'aune de la minimisation de la distance de mobilité, si l'on se concentre sur des niveaux de diplôme V et IV, dont on sait que les aires géographiques de recherche d'emploi sont plus limitées que celles des sortants du supérieur.

Au-delà de cet objectif, analyser simultanément mobilité et insertion est fondamental pour déterminer l'effet causal de l'apprentissage sur l'insertion. La prise en compte de la mobilité territoriale est

---

\* Céreq DEEVA, Théma

\*\* Céreq DEEVA, LEST

susceptible de modifier en profondeur les enseignements acquis par la seule observation du processus d'insertion professionnelle. En effet, les conditions de formation et d'emploi varient localement, compte tenu de la structure de l'offre de formation et d'effets des politiques éducatives, d'emploi, et territoriales. Si les scolaires et les apprentis, selon leur niveau ou leur spécialité de formation, ne font pas face aux mêmes opportunités locales sur le marché du travail, certains seront amenés plus souvent que d'autres, à changer de zone d'emploi pour s'insérer. Ainsi, ignorer la décision de mobilité d'insertion conduit à biaiser l'estimation de l'effet de l'apprentissage sur l'insertion professionnelle. Il est important de souligner que la mobilité est ici conçue d'un point de vue géographique, et non par rapport à l'entreprise formatrice, comme dans l'étude sur les effets salariaux de la mobilité des apprentis proposée par Cart et Léné (2014).

Un second objectif de ce travail consiste à mettre au jour des effets d'externalités de la formation. Il convient ainsi de tester la présence d'un effet de concurrence entre les scolaires et les apprentis sur un marché du travail local. Une bonne insertion des scolaires peut être empêchée par une concurrence directe d'une offre d'apprentis dans la zone considérée. Dans tous les cas, apprentis et scolaires ne seront pas considérés comme tirés au hasard d'une population en tous points identiques. Le choix de filière résulte d'une décision, ou d'un ensemble de contraintes, purement individuelles. Il dépend des opportunités anticipées localement. Nous tentons d'identifier, dans quelles mesures des disparités de situations individuelles affectent les choix de filière et les opportunités d'insertion locale. Comme dans l'objectif précédent, la mobilité territoriale, réalisée ou anticipée, constitue un élément déterminant du modèle d'insertion proposé, qui prendra en compte le choix de filière ainsi que l'existence possible d'externalités éducatives.

## Méthode

Nous mobilisons l'Enquête « Génération 2010 ». Nous sélectionnons des régions permettant de construire des indicateurs fins d'offre éducative ; potentiellement les régions PACA et Nord - Pas-de-Calais, pour lesquelles on dispose d'extensions : soit environ 1 800 et 3 000 individus interrogés sur la génération 2010 pour chacune de ses deux régions. Nous positionnons notre niveau d'analyse à la zone d'emploi (nouvelle cartographie 2010 : 18 en région PACA, 14 en Nord - Pas-de-Calais). La zone d'emploi correspond à la zone de résidence occupée à la fin des études.

Nous excluons les niveaux de diplômés au-delà du Bac, car cela permet d'interpréter un effet de la mobilité plus probablement comme une contrainte, ce qui correspond à notre présomption introductive. En effet, mobilité géographique et niveau d'étude sont reliés positivement. Par ailleurs, nous retenons les spécialités, pour lesquelles coexistent les deux voies de formation : scolaire et par alternance.

Le modèle économétrique est un modèle joint d'insertion et de mobilité géographique 3 ans après la sortie des études. L'analyse de ce thème à partir de l'Enquête « Génération » est tout à fait adaptée, puisque les jeunes sont suivis dans tous les cas, qu'ils s'insèrent localement ou non. Nous privilégions un modèle pour lequel les deux situations (être en emploi à 3 ans et rester dans son territoire d'origine) sont déterminées de façon simultanées, et suivent un modèle de type biprobit. La simultanéité s'impose car il n'est pas évident de justifier *a priori* d'une séquentialité ou d'une causalité déterministe dans un sens ou dans un autre. L'insertion selon la filière peut être déterminée par la mobilité. Cependant, dans un contexte où le choix de filière existe, un processus inverse peut avoir lieu. L'effet de la mobilité territoriale sur l'insertion peut dépendre de la filière choisie, qui est elle-même choisie en fonction de ses potentialités en termes d'insertion locale.

Le choix de filière (apprentissage ou non) peut, quant à lui, être considéré comme endogène au processus d'insertion et de mobilité. Dans ce contexte, la variable indicatrice d'intérêt à la base de notre évaluation est endogène. Cela correspond à un modèle avec effet de traitement endogène, pouvant être estimé à la manière de Lewbel (2007). L'utilisation de variables locales d'offre éducative, recueillies spécifiquement pour les deux régions étudiées, pourrait jouer le rôle de relations d'exclusion. En effet, l'offre éducative peut être considérée comme n'impactant pas les caractéristiques de l'économie locale et n'est pas susceptible d'affecter directement le processus d'insertion. Elle va jouer sur l'insertion indirectement via son rôle sur la probabilité individuelle de choix de filière. Plus précisément, un instrument, tel que « présence d'un CFA dans la même zone d'emploi et la même spécialité que l'individu étudié », sera construit et testé.

Afin de garantir l'exogénéité de l'instrument choisi, il faudra se prémunir de l'existence d'un lien entre l'offre éducative et l'insertion, qui transiterait par des variables omises représentatives de disparités locales de demande de travail. Or, l'ouverture d'un CFA répond généralement à des conditions locales du marché de l'emploi (Larceneux, 1997). Les emplois destinés aux apprentis sont potentiellement davantage présents localement autour du CFA, que les emplois destinés aux scolaires. Une manière de limiter cet effet est de contrôler dans les modèles la structure du marché du travail local.

## Bibliographie

Arrighi J.-J. (2004), « Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable », *Formation Emploi*, n°87, p.63-78.

Cart B., Léné A. (2014), « La mobilité professionnelle des apprentis et ses effets salariaux. Les enseignements de l'enquête Génération 2004. », *Economie et Statistique*, n°471, p. 5-31.

Dupray A., Petrovitch A. (2012), « La formation par apprentissage ; une construction de ressources locales ? Une comparaison des mobilités géographiques des sortants de l'apprentissage et de la voie scolaire », *Relief* 37 (p.137-154), Actes des XIX<sup>èmes</sup> journées d'Etudes sur les données longitudinales, Caen, 24-25 mai.

Insee (2010), « Atlas des zones d'emploi 2010 »

Larceneux A. (1997), « Mécanisme de décision et contexte local : l'offre de formation professionnelle initiale », *Formation Emploi*, n°59, p. 57-69.

Lewbel A. (2007), « Endogenous selection or treatment model estimation », *Journal of Econometrics*, n°141, p.777-806.

Moreau G. (2003). *Le monde apprenti*, La Dispute, Paris.